

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
SEANCE DU 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf avril à 18h30, le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de monsieur Didier BALDY, Maire, sur convocation adressée, le 24 avril 2014.

Présents : M. Didier BALDY, Mme Aurore PREAUCHAT, Mme Caroline PYDO, Mme Karine SARTORI, M. Franck CHEVALLIER, Mme Cathy CASIER, Mme Josiane PYDO, Mme Mylène HEITZMANN, Mme Evelyne CHABOT.

Secrétaire de séance : Mme Aurore PREAUCHAT

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 ET COMPTE DE GESTION 2013

Le Conseil d'Administration, sous la Présidence de M. Didier BALDY transmet la présidence à Mme Karine SARTORI qui donne lecture du compte administratif 2013.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2013 et le compte de gestion 2013 se détaillant comme suit :

- Résultat de clôture de l'exercice précédent, section de fonctionnement excédent 214.97 €.
- Opération de l'exercice, mandats émis 2 470.60 €, titres émis 2 600.00 €.
- Résultat de clôture de l'exercice 344.37 €.

et le compte de gestion 2013 du comptable de la Trésorerie de Nangis, identique entre eux.

AFFECTATION DE RESULTAT

Vu les résultats figurant au compte administratif et au compte de gestion 2013,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les résultats de l'exercice 2013 à reporter au budget 2014 comme suit : Résultat de clôture 2012 fonctionnement 214.97€

Résultat de clôture 2013 fonctionnement 129.40€

Excédent de fonctionnement R002 344.37€ à reporter

BUDGET UNIQUE 2014

La Présidente soumet à l'examen de l'assemblée le projet du budget 2014 dressé par elle et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le budget 2014 dont les dépenses et les recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent de la manière suivante :

- Recettes 4 344.37 € Dépenses 4 344.37 €

QUESTIONS DIVERSES

➤ Madame Caroline PYDO demande des détails au sujet des dépenses du budget 2013. Le Président l'informe que ces dépenses concernent le règlement du repas de fin d'année des personnes âgées, ainsi que les colis distribués à ceux qui n'y assistent pas.

Madame Caroline PYDO pense que ces frais devraient être pris en charge sur le budget de la mairie.

Le Président indique que depuis de nombreuses années, ces dépenses sont supportées par le C.C.A.S.

➤ Madame Josiane PYDO souhaite que le rôle du C.C.A.S. soit rappelé à l'ensemble des Fontenois, car il lui semble qu'il est méconnu pour certain et pourtant utile.

➤ Madame Caroline PYDO désire des détails sur les dépenses au chapitre 12 (charges de personnel).

Le Président lui explique qu'il s'agit de la cotisation d'accident du travail à l'URSSAF, pour les membres des organismes sociaux administrateurs soit le C.C.A.S.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Le Président,
Didier BALDY